



" L'ABSOLU "

240 à 246, Avenue Charles FLOQUET  
 93150 - LE BLANC-MESNIL



<b>T3</b>	
LOT : 103	
NIVEAU : R+1	

SURFACES HABITABLES	
CHAMBRE 1	11,02
CHAMBRE 2	10,41
DGT.	6,68
ENTREE	3,58
SDB	5,09
SEJOUR/CUISINE	19,82
WC	1,91
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>58,51 m<sup>2</sup></b>
BALCON 1	3,43
BALCON 2	2,66
<b>SURFACE PRIVATIVE</b>	<b>6,09 m<sup>2</sup></b>
<b>SURFACE TOTALE</b>	<b>64,60 m<sup>2</sup></b>

**SEUILS** Terrasses : seuil extérieur vers intérieur < 2cm ; marche vers extérieur < 25cm  
 Balcons : seuil extérieur vers intérieur < 2cm ; marche extérieur < 15cm

Soffite / Faux-plafond - avec indication en centimètres de la hauteur approximative disponible sous faux-plafond

Les cotes, surfaces, renseignements graphiques, appareillages électriques, plomberie et chauffage sont donnés à titre indicatif. Ils pourront être modifiés pour des raisons techniques, administratives et réglementaires. Des retombées de poutres, soffites, faux-plafonds et canalisations apparentes pourront être rajoutées pour les mêmes raisons. Le mobilier figurant sur ce plan n'est pas contractuel. A la demande de l'acquéreur, il peut être établi un contrat de Travaux Modificatifs de l'Acquéreur (TMA). Ces demandes devront faire l'objet d'un plan spécifique établi par la maîtrise d'oeuvre ("Plan de vente TMA") Après intégration des demandes, le logement peut ne plus répondre à l'intégralité de la réglementation pour l'accessibilité (dans les limites fixées par arrêté ministériel)

NOTA : La surface des placards est incluse dans celle de la pièce attenante

